

ENSEMBLE! : Oser le dépassement ! 2/2

Category: Actualité politique
écrit par jmfouquer | 29 juin 2025

Les étapes franchies pour le rapprochement entre ENSEMBLE! et L'APRÈS ne sont pas toujours faciles à suivre, car nos échanges ont été complexes. Voici, en résumé, l'essentiel de ce qui a été accompli depuis décembre avec les questions posées à nos deux mouvements à chaque étape. Nous voilà au bout.

ENSEMBLE! : Oser le dépassement ! Partie 2/2

Par *le groupe de liaison d'ENSEMBLE!*.¹ Le groupe de liaison d'ENSEMBLE! était chargé des discussions avec L'APRÈS pour parvenir à un protocole. Il était composé de Brigitte Lopez, Laurence Boffet, Denise Milbergue, Isabelle Graux, Janie Arnéguy et Jean-Marie Fouquer, Roland Mérieux, Robert Hirsch, Francis Sitel, Jean-Claude Mamet. Le 29 juin 2025.

Les étapes du travail accompli depuis décembre

Il faut rappeler ici les étapes franchies, et reconnaître qu'elles ne sont pas toujours faciles à suivre, tant nos échanges ont été complexes. Récapitulons.

- **Qui a commencé ?** Rappelons que ce sont les député·es LFI dissident·es (avant L'APRÈS !), qui sont venu·es frapper à notre porte en avril dernier, puis ont soutenu [l'initiative Europe](#) qu'ENSEMBLE! avait lancée le 4 mai 2024. Les camarades ont aussi contribué à lancer [l'Appel Union Maintenant](#), qui a changé de fonction au moment de la dissolution, pour devenir un instrument fédérateur du NFP après le 9 juin. Les camarades de L'APRÈS ont eu tendance, après juillet 2024, à réduire la construction commune à leurs initiatives, en privilégiant les

organisations qui ont des député·es. Il a donc fallu convaincre de reprendre le débat de construction lorsque Picardie Debout, puis Génération.s ont interrompu, en octobre 2024, les échanges, débutés pendant l'été, pour avancer sur une force commune. Cependant, nous avons eu le temps d'écrire ensemble (à 5) le texte initié par Clémentine Autain : « [Pourquoi nous nous organisons](#) ». Avec GDS, nous avons amendé ce texte, qui a constitué de facto la base politique principale de tout le processus, même s'il est bien sûr insuffisant et que le débat devra continuer. Mais, sans ce texte, rien n'aurait été possible, ou alors tout aurait été fortement retardé.

- « **Fusion** » or not fusion ? À cause de GDS – pressée d'aller vite – et de L'APRÈS – pressée de s'agrandir – la notion habituelle de *fusion* (qui n'est en rien scandaleuse) a été, dans nos débats, réduite à un processus d'intégration. C'est ce que nous proposait L'APRÈS en janvier (après la « *fusion-intégration* » de GDS) quand nous leur avons envoyé nos 10 points pour un travail de force politique commune. Nous avons refusé alors le vocable de « fusion », galvaudé. Nous avons réussi à faire admettre la notion de « *construction d'une force commune* ». Puis d'un « *cadre politique commun* » pour commencer à la décrire. Nous y avons ajouté (unilatéralement) une « *feuille de route* » complémentaire suite au CN de mars. Avec deux aspects : a) le « *fonctionnement* » (une réunion a eu lieu) ; et b) le « *projet* » (réunion également, mais très tardivement).
- « **Construction commune** ». Cela ne signifie pas que nous sommes pareils (nous sommes dissymétriques et inégaux en force). Cela a été dit : L'APRÈS est une force qui vient de naître et qui pense spontanément qu'elle mérite d'être « suivie » et soutenue. Tandis qu'ENSEMBLE! est un réseau de collectifs actifs dans des combats, mais

sans aucun poids politique national. Entre les deux « entités », il y a donc forcément des mésententes, des incompréhensions et malentendus (surtout en visio) et même des frictions, mais aussi des compromis nécessaires. Nous en avons fait, il faut l'assumer. Par exemple sur le nom : personne dans L'APRÈS ne pense que ce nom est génial, mais c'est celui qui a imaginé la « sortie » de LFI et qui donne à entendre qu'il y a une vie possible *après* cette sortie et *après* LFI (ce qui ne veut pas dire contre). Nous avons accepté cela (provisoirement), mais réussi à faire admettre que notre « nom » (pas génial non plus) devait s'ajouter pour symboliser la poursuite et l'extension du processus de rapprochement.

- « **Fédérer** » à deux ? Nous avons, depuis le début, défendu un processus fédératif (relire nos textes de septembre 2024). Au sens de pluralisme et de respect des histoires, mais pas au sens de « *confédération* » d'organisations maintenues. L'idée fédérale était défendue notamment lorsque nous étions 5 dans le tour de table (défendue aussi par Génération·s). L'APRÈS n'a pas voulu poursuivre le processus à trois (ni GDS, qui a joué son propre jeu), pour des raisons en partie mystérieuses, mais qu'on peut deviner. Avec GDS, c'est un « coup d'accélération politique » qui a été effectué. Vu nos histoires conflictuelles avec GES, la fusion rapide avec GDS (avec des commentaires sur la détermination plus forte de GDS) a pu être comprise comme si elle allait accélérer une « fusion » plus tranquille avec tout ou partie d'ENSEMBLE!. On ne peut pas dire que cela a marché. Mais notre rapport de force ne permettait pas non plus d'imposer le mot « *fédération* » (même si, en théorie, c'est imaginable). Sauf... à renoncer au processus pendant un certain temps. Cela n'aurait pas été une bonne idée !

- **Consultation et protocole commun.** La « consultation » s'est faite sur la base du « cadre politique commun » de fin mars, augmenté de la « *feuille de route* ». Ne revenons pas sur les 81% de votes favorables au mois d'avril. Nous avons pensé, après ce résultat, que nous avions une *légitimité démocratique* pour écrire un protocole plus complet de construction de l'organisation commune. À partir de là, nous avons repris, début mai, les échanges avec L'APRÈS sur la base de ce protocole. Nous avons reçu une lettre d'approbation très générale, mais peu engageante de leur part. Or, nous avons notre AG à préparer pour le 24 mai, pour tirer les enseignements de la consultation et parachever le processus démocratique, car l'AG est « souveraine ». Avant cette AG, nous avons insisté pour que le CA de L'APRÈS se prononce vraiment sur le protocole. C'est ce que nous avons obtenu quelques jours avant l'AG : **un accord écrit à plus de 90%**, à la fois sur le préambule politique (sans oublier le texte Pourquoi nous nous organisons), et sur le processus de construction rappelant nos « *fondamentaux* » en la matière. Par exemple sur le rôle des collectifs, sur le « Parlement » émanant des collectifs (ou sections), sur sa fonction décisive entre deux congrès, sur le consensus, etc. Tout cela explique que notre AG a été consensuelle en totalité sur l'adoption de la résolution et l'inclusion d'un paragraphe prenant en compte les camarades qui ont un autre projet. Ce qui signifie que la démocratie et les statuts ont été respectés jusqu'au bout.
- **Protocole et statuts.** L'APRÈS devait dépasser sa phase initiale d'association déposée au pied levé, avec des statuts provisoires. Nous n'avons pas bien compris cette transition. L'APRÈS a donc fait une AG pour changer légalement de statut (le 24 mai) et pour lancer le 21 et 22 juin un congrès de fondation, sans nous attendre (ce qui se discute !). Les débats sur les statuts ont pu

parfois être compliqués dans les sections de L'APRÈS. C'est dû à la forte sensibilité démocratique, dans une organisation où tout est à construire à partir d'une faible expérience initiale (les années LFI ne préparaient pas cela). Notre sentiment est que les statuts très (trop) complexes, assez procéduriers, peuvent avoir pour effet de noyer les bons principes sur lesquels ils reposent. C'est le cas, par exemple, sur le rôle déterminant du Parlement entre deux congrès. Ceci est cependant clairement écrit. Mais, par rapport à ENSEMBLE!, il nous faut intégrer le fait qu'avec L'APRÈS, on change de dimension (160 délégué·es au congrès par exemple). Cela peut justifier des détails statutaires nombreux avec un règlement intérieur en plus. Mais ce n'est pas certain pour une organisation aussi récente, dont les statuts semblent avoir été inspirés ou copiés sur l'expérience PG initiale. Cette dimension justifie aussi la mise en place d'un Comité exécutif nombreux (60 avec nous), pour impliquer du monde. Et un secrétariat de même dimension (20 avec nous). Ce qui peut faire craindre une relativisation du Parlement, ce n'est pas ce qui est inscrit en toute lettre, mais le différentiel de poids politique entre les instances, avec des député·es expérimenté·es et doté·es d'une forte légitimité. Ce qui peut compenser cela, c'est le fait que le CEN – l'exécutif – semble relativement indépendant du Parlement dont il doit appliquer les délibérations. S'ajoute la mise en place d'un « bureau du Parlement » chargé de son suivi et donc des décisions. Dans cet édifice, le protocole adopté en commun est, quant à lui, centré sur les principes fondamentaux. Il y a accord sur son application, ce qui peut produire des conflits de procédure. Il faudra alors débattre. Il est clair que, dans la construction commune, il faut agir pour un Parlement souverain. Son bureau, ce qui est une innovation importante, aura un rôle probablement déterminant.

- **On commence quand ?** C'est commencé ! Cette question est dans toutes les têtes et demande un saut psychologique. C'est le 22 juin que nous avons commencé (comme l'AG l'avait acté), même si c'est après la ratification que le processus sera complètement officialisé. Politiquement donc, nous avons commencé, mais, en pratique, la vie réelle demande des adaptations qui vont prendre du temps. C'est comme le travail dans les entreprises : il y a des consignes écrites, mais le travail réel nécessite de l'invention tous les jours. Ainsi, il faut contacter, dès maintenant, nos homologues des sections départementales, les commissions, et apprendre à fonctionner ensemble. C'est écrit, mais en pratique cela va nécessiter des ajustements, ne serait-ce que pour créer des sections sur des périmètres efficaces.
- **On cotise quand ?** On cotise quand on accepte de construire une organisation commune et qu'on le fait réellement, ou qu'on participe à son animation nationale (CEN, secrétariat). C'est une règle classique et saine : on agit ensemble, on cotise ensemble. En pratique, il faudra ajuster avec les cotisations d'ENSEMBLE! Chacune·e le fera à son rythme.
- **ENSEMBLE! va se dissoudre ?** Sans doute, mais c'est trop tôt pour en parler. Cela signifie qu'il faut maintenir des listes de débats le temps qu'il faudra, mais pour des débats de fond. Les sites de L'APRÈS et d'ENSEMBLE! (qui alimente les réseaux sociaux) développeront leur complémentarité jusqu'à la mise en place du site de la nouvelle organisation commune.
- **Conclusion : au travail !**